

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Francesco Della Casa,
rédacteur

Collège du Tombay II à Bussigny

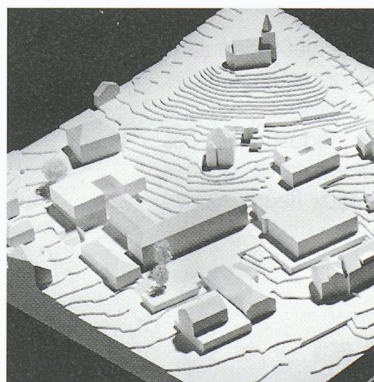
Organisé selon la procédure dite « sélective », ce concours portait sur une extension des équipements scolaires de la commune de Bussigny près de Lausanne. Parmi soixante-six candidatures, vingt équipes ont été sélectionnées, trois d'entre elles étant retenues -en dérogation aux conditions de participation- pour leur profil intéressant, comme l'organisateur en avait réservé la possibilité. Un jury composé de Mme Laureane Salamin Michel, municipale, de MM. Michel Wehrli, syndic, Jean-Claude Glardon, municipal, Fonso Boschetti, Jean-Luc Grobéty, et Eric Musy, architectes, placé sous la présidence de l'architecte cantonal Eric Perrette, a décerné six prix.

L'excellent niveau des propositions présentées, qui a permis de satisfaire les objectifs du maître de l'ouvrage, tout comme la qualité de la sélection large opérée par les organisateurs ont fait de ce concours un prototype exemplaire pour ce type de procédure, régi par la récente Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP).



1^{er} rang, 1^{er} prix 17 000.-
R. Luscher, Lausanne

Coupe Nord-Sud



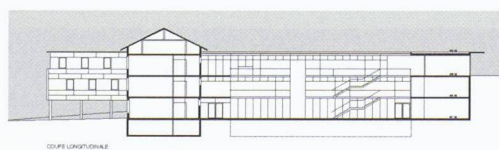
Plan au niveau de l'accès supérieur

Maquette (photo Pierre Boss, Renens)

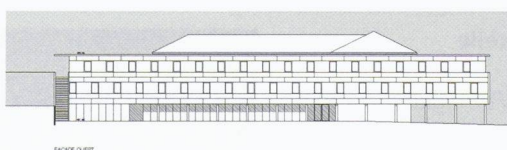
Ce projet propose un bâtiment compact, légèrement détaché des constructions existantes, contenant la totalité du programme. Un patio couvert abritant le dispositif des circulations verticales crée une articulation subtile avec l'aile nord du bâtiment principal.

La coupe signale l'insertion d'un préau couvert renforçant la définition du parcours Nord-Sud et de l'espace extérieur principal.

Le jury relève en outre que la typologie des salles de classe prend en compte les méthodes d'enseignement proposées par les directives pédagogiques d'EVM (Ecole vaudoise en mutation).

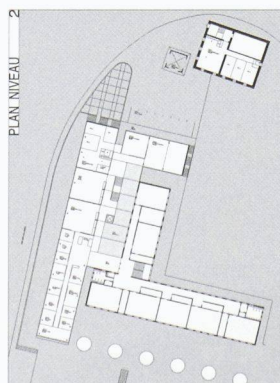


Coupe Nord-Sud

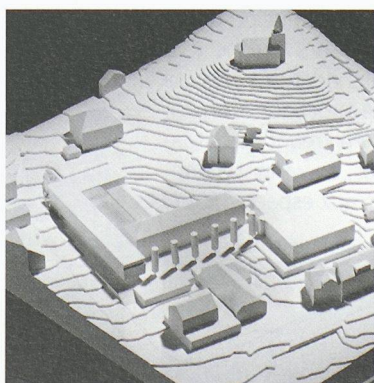


Façade Ouest

2^{ème} rang, 2^{ème} prix 11 000.-
*C. Lorenz, F. Musso, Sion et
P. De Benoît, M. Wagner,
Lausanne*



Plan au niveau de l'accès supérieur

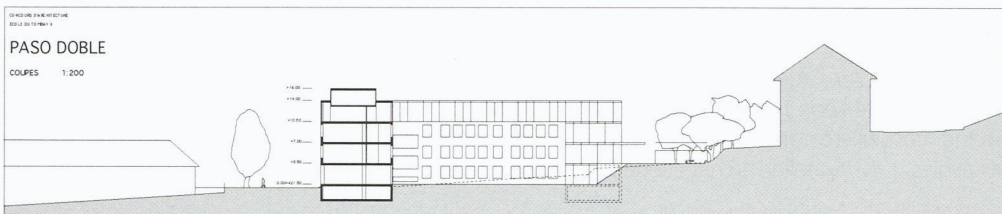


Maquette (photo Pierre Boss, Renens)

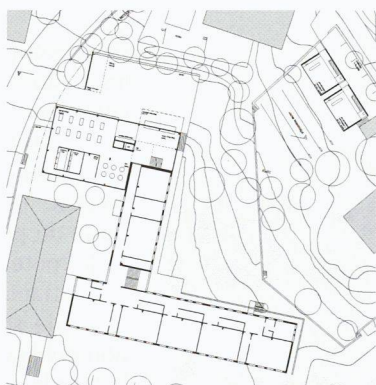
Le nouveau bâtiment proposé fait corps avec le collège existant, en créant une cour intérieure. Cet espace de grande qualité renforce le caractère d'unité qui est l'ambition remarquable de ce projet.

Le jury relève la précision du langage architectural proposé, notamment par le recours à un portique marquant l'accès au niveau inférieur.

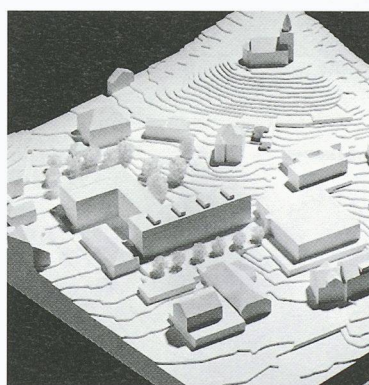
Saluant encore la grande qualité urbanistique et l'extrême clarté du projet, le jury déplore toutefois l'orientation des classes côté rue.



Coupe Nord-Sud



Plan au niveau de l'accès supérieur



Maquette (photo Pierre Boss, Renens)

3^{ème} rang, 3^{ème} prix 7 000.- **393**

P. Tanari, M. Bakker et A. Blanc,
Concept-Consult, Lausanne

Ce projet audacieux propose de transformer le bâtiment existant en lui ajoutant un niveau de classes en superstructure, ainsi qu'un bâtiment de tête au Nord. L'intérêt d'une telle démarche est de minimiser l'impact des constructions nouvelles sur le site.

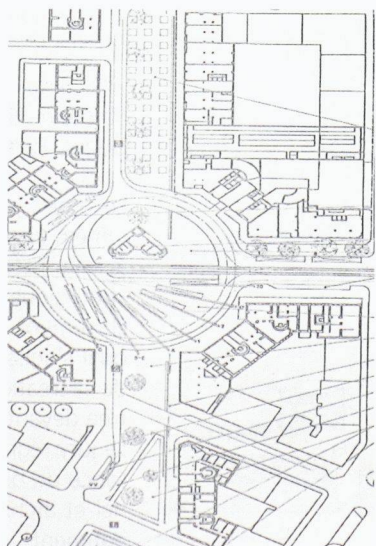
Le jury apprécie l'organisation des classes, qui répond aux besoins d'ouverture, de mixité et de flexibilité souhaités par les directives pédagogiques d'EVM. Des mezzanines placées dans chaque classe offrent notamment une possibilité supplémentaire et intéressante de diversifier l'enseignement. □

Aménagement du Rond-point de Rive à Genève

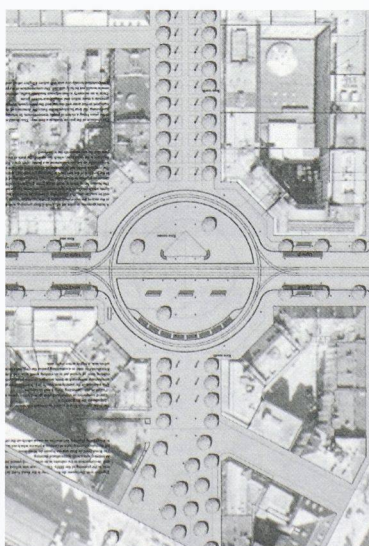
Concours européen pour étudiants

Ce concours d'architecture pour étudiants des écoles et facultés d'architecture de toute l'Europe, organisé pour la seconde fois, portait cette année sur un aménagement urbain très important pour Genève, le Rond-point de Rive. Présidé par l'architecte Michel Ruffieux, un jury rassemblant Mmes Diana Stiles, Antoinette Monica, Maya Karacsony, Pascale Roulet, Sylvie Matthey et MM. Jacques Blumer, Jean-Daniel Favre, Francis Gremion, Jacques Roulet, Alexandre Prina, Raphaël Bayle et Marco Maltini a décerné trois prix et cinq mentions. Nous présentons ci-dessous les projets des trois équipes primées, qui ont toutes été récompensées par l'attribution d'une somme de 2500 francs. □

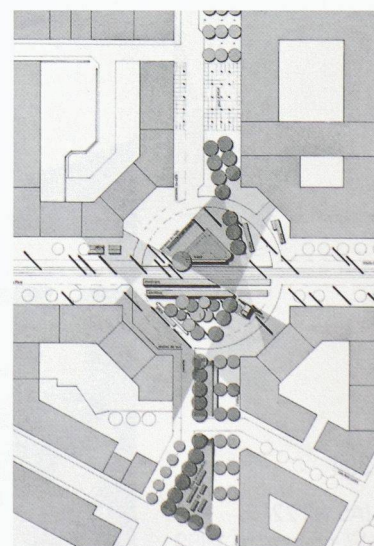
O. Pilet, F. Stojasavljevic
Institut d'architecture de l'Université de Genève



M. Branzanti, S. Businger
Ecole polytechnique fédérale de Zurich

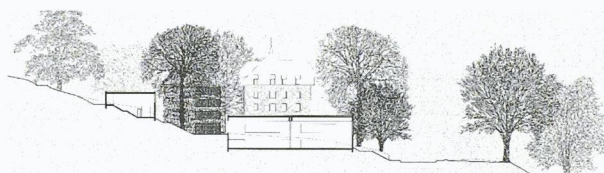


S. Hace, Ch. Frank
Fachhochschule Konstanz, Universität Stuttgart



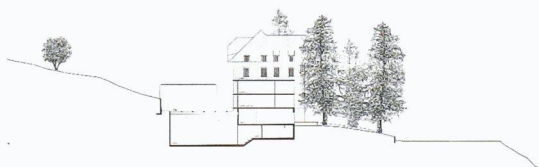
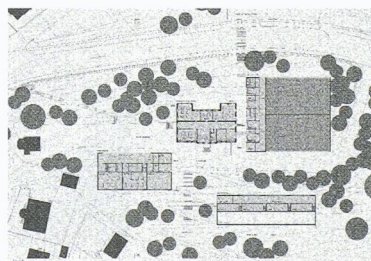
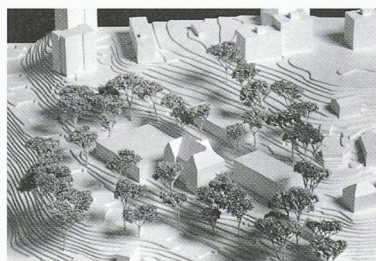
Agrandissement de l'école primaire de la Villa Thérèse à Fribourg

Ce concours de projet portait sur l'agrandissement de l'école primaire du Schönberg, sur le site de la Villa Thérèse, érigée en 1905 par l'architecte Léon Hertling. Présidé par C. Masset, conseiller communal, le jury était composé de Mmes G. Baud Spang, conseillère communale, E. Boesch-Hutter, architecte, L. Kaeser, enseignante, MM. F. Galley, chef de service des écoles, J.-M. Schaller, architecte de la ville, V. Mangeat, P.-A. Simmonet et U. Zbinden, architectes.



1^{er} rang, 1^{er} prix: 25 000.-
Daniele Marques AG, Luzern

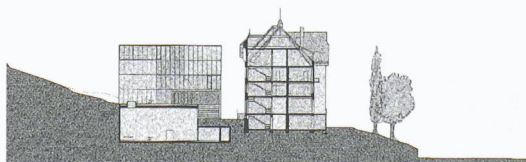
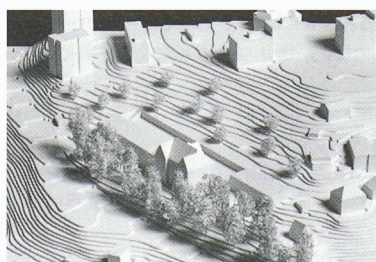
Le concept de campus retenu par les auteurs de ce projet permet de composer un ensemble de cinq bâtiments insérés avec une grande qualité dans le site. Le jury relève la position particulièrement intéressante du pavillon de sport, qui relie la route de Berne et l'école en permettant un accès direct. Les salles de sport ont une connotation publique et mettent en valeur la façade aval de la Villa Thérèse.



2^{ème} rang, 2^{ème} prix 19 000.-
Dominique Rosset SA, Georges Nemeshazy, Fribourg

En choisissant une échelle basse pour les nouveaux bâtiments, le projet met en valeur la Villa Thérèse.

Le jury apprécie la disposition claire et efficace des volumes et le maintien de la relation existant entre la villa et le verger. La position enterrée des salles de sport permet d'utiliser leur importante surface de toiture comme préau.



3^{ème} rang, 3^{ème} prix 18 000.-
Valentin Bearth & Andrea Deplazes, Partner Daniel Ladner, Chur

Le projet propose de bâtir un volume d'une taille similaire à celle de la Villa Thérèse, dont la disposition stratégique permet de distinguer clairement les espaces extérieurs, qu'il s'agisse du verger, de la cour de récréation ou de la cour d'entrée devant la villa.

Le jury regrette cependant l'insuffisance du développement fonctionnel et architectural de ce nouveau bâtiment. □

